

Bases legales du 4e Concours de Création de Jeux Zacatrus

1. Conditions générales

1. Le concours est ouvert à toute personne ayant créé un jeu de société. Ne sont pas autorisés à participer les membres du jury, les employés de Zacatrus ou leurs proches jusqu'au deuxième degré de parenté.
2. Seuls les jeux de société n'ayant jamais été édités auparavant, ni commercialement, ni en autoédition, ni sous aucune autre forme, peuvent être présentés.
3. Chaque participant devra s'identifier avec son DNI ou passeport, transmis via le formulaire d'inscription.
4. Les participants sont responsables de la paternité et de l'originalité du jeu.
5. Chaque participant ne peut présenter qu'un seul jeu. L'envoi de plusieurs jeux peut entraîner une disqualification.
6. Le règlement et la vidéo doivent être en espagnol ou en anglais.
7. Il est obligatoire de posséder et de pouvoir envoyer un prototype physique complet du jeu pour l'Étape 3.
8. La participation est réservée aux personnes majeures. Si le jeu est créé par plusieurs personnes et que l'une est mineure, la participation devra se faire sous la responsabilité d'un adulte représentant le groupe.

2. Étapes du concours

Etapa 1: Presentación al concurso (antes del 10 de enero de 2027): Rellenar el formulario con el vídeo explicando el juego. Entre los juegos recibidos se seleccionarán un máximo de 30 prototipos. Las personas cuyos juegos sean elegidos para la etapa 2 serán avisadas antes del 10 de marzo.

Etapa 2: Envío de reglamentos (antes del 10 de mayo de 2027): Zacatrus contactará con los 30 finalistas y les solicitará a través de correo electrónico el envío de las reglas en PDF. Las personas cuyos juegos sean elegidos para la etapa 3 serán avisadas antes del 10 de junio.

Etapa 3: Envío del prototipo físico (antes del 10 de septiembre de 2027): Zacatrus seleccionará y contactará con los autores/as de los 15 prototipos finalistas. Los autores/as tendrán que enviar el prototipo físico a las oficinas de Zacatrus. Los juegos que sean elegidos para la etapa 4 serán avisados antes del 20 de enero. Zacatrus podrá hacer en este tiempo preguntas a los autores sobre el juego.



4 CONCURSO de creación de juegos de mesa Zacatrus

Étape 4 : Parmi les **5 prototypes finalistes**, trois votes permettront d'attribuer **3 prix** :

1. Vote du jury externe :

Le jury sera composé de personnes reconnues du secteur, qui seront annoncées ultérieurement. Le jury externe votera parmi les 5 prototypes finalistes. Le protojeu sélectionné sera le gagnant du Prix du Jury Externe.

2. Vote du public :

Le public pourra choisir le jeu finaliste parmi 5 jeux préalablement sélectionnés par Zacatrus, en votant via un formulaire. Le protojeu sélectionné sera le gagnant du Prix du Public Zacatrus.

3. Vote du jury Zacatrus :

Le jury sera composé d'un groupe de personnes travaillant chez Zacatrus. L'équipe Zacatrus choisira le jeu finaliste. Le protojeu sélectionné sera le gagnant du Prix du Jury Zacatrus.

Étape 5 : Remise des prix (date à confirmer)

Cérémonie à Madrid avec annonce des finalistes et des gagnants.

3. Prix

Un total de 1750 € en prix sera réparti, sous forme de bons échangeables contre des jeux de société. Les prix seront officiellement enregistrés devant notaire.

- 10 "Tarjezacas" d'une valeur de 100 € seront attribuées aux 10 prototypes finalistes.
- ZACAPrix du Jury externe : Une Tarjezaca d'une valeur de 250 € et la remise d'un trophée.
- ZACAPrix du public : Une Tarjezaca d'une valeur de 250 € et la remise d'un trophée.
- ZACAPrix du Jury Zacatrus : Une Tarjezaca d'une valeur de 250 € et la remise d'un trophée. Le prototype sélectionné pour le ZACAPrix du Jury Zacatrus pourra être édité par Zacatrus.

Les auteurs des 10 prototypes finalistes recevront également un sceau et un diplôme en format .jpg, en reconnaissance de leur prix. De plus, les 5 prototypes finalistes apparaîtront sur les canaux de Zacatrus.

Dans le cas où un même prototype remporte plusieurs prix, l'auteur recevra la somme totale des prix gagnés. Par exemple, si un prototype gagne à la fois le ZACAPrix du Jury Externe et le ZACAPrix du Public, l'auteur recevra 500 €, plus les 100 € supplémentaires pour être finaliste, soit un total de 600 €.

Les Tarjezacas sont des bons cadeaux échangeables contre n'importe quel produit Zacatrus (jeux de société, jeux de rôle ou accessoires) sur Zacatrus.es ou dans les magasins Zacatrus (Barcelone, Madrid, Séville, Valence, Valladolid, Vitoria, etc.).

4. Règles du prototype

Comment envoyer les règles du prototype ?

Étape 1 : Les participants doivent remplir le formulaire en ajoutant un lien vers une vidéo explicative du jeu (sur YouTube, Vimeo, Instagram, ou tout autre plateforme).

Étape 2 : Les 30 participants sélectionnés devront envoyer un fichier PDF ou .doc contenant les règles du jeu. Ce document devra inclure une version imprimable des règles ainsi que des photos des composants du jeu, qui seront téléchargées sur Google Drive. Les règles doivent comprendre les éléments suivants : Synopsis, Composants, Objectifs, Explications sur le déroulement du jeu, Exemples. Les instructions doivent être en format A4, sur fond blanc, avec une police d'au moins 11 px.

Étape 3 : Les 15 finalistes devront envoyer le prototype physique par courrier postal à l'adresse qui sera fournie à Madrid (Espagne), ou le déposer dans l'un des magasins Zacatrus. Les frais d'envoi seront à la charge de l'auteur.

Conditions :

- Les règles et autres documents peuvent être envoyés en espagnol ou en anglais.
- Chaque auteur ne peut soumettre qu'un seul jeu, mais le jeu peut être créé par plusieurs personnes.
- Zacatrus se réserve un droit de publication exclusif sur tout prototype soumis au concours à partir de la fin de la phase 2 (lorsque les 15 finalistes seront annoncés) jusqu'au début de la phase 3 (10 septembre 2025). Cela signifie que dès que le prototype physique est en possession de Zacatrus, le droit de publication est exclusivement réservé à Zacatrus. Si Zacatrus décide de ne pas publier le jeu, l'auteur pourra le proposer à d'autres éditeurs.
- Un jeu déjà présenté lors d'éditions précédentes ne peut être soumis de nouveau, à moins qu'une modification importante affectant l'expérience de jeu ait été effectuée. Cette modification doit être spécifiée dans la description du jeu.

5. Protection de données

Les gagnants autorisent Zacatrus à publier leur nom et le contenu avec lequel ils participent sur l'un de ses supports ou canaux, ainsi que sur les canaux du Jury Externe de Zacatrus et d'autres médias. Ils autorisent également expressément que leurs données personnelles soient incluses dans un fichier détenu par Zacatrus et traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Zacatrus sera donc le responsable du traitement des données personnelles des utilisateurs.



4 CONCURSO

de creación de
juegos de mesa Zacatrus



Instagram, Facebook, Twitter, TikTok ou toute autre plateforme de réseaux sociaux ne sponsorisent, n'approuvent, ni n'administrent cette promotion, et ne sont pas associés à celle-ci. Les utilisateurs sont conscients qu'ils fournissent leurs informations à Zacatrus et non à ces réseaux sociaux.

Si vous avez des questions concernant la protection des données, vous pouvez contacter Zacatrus à l'adresse suivante : hola@zacatrus.es ou au 910 76 76 06.

Tous les participants pourront exercer gratuitement leurs droits d'opposition, d'accès, de rectification et/ou d'annulation en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Les participants garantissent l'authenticité, la véracité et l'exactitude de toutes les données qu'ils fournissent et s'engagent à les mettre à jour si nécessaire. Ils seront responsables de tout dommage direct ou indirect qui pourrait être causé à Zacatrus ou à des tiers en cas de fourniture de données incomplètes, inexactes ou fausses.

Zacatrus s'engage à traiter les données personnelles des participants de manière confidentielle, conformément aux objectifs énoncés dans cette clause, et à prendre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité des données, en évitant toute altération, perte, traitement ou accès non autorisé. Ces mesures seront prises en tenant compte de l'état actuel de la technologie, de la nature des données stockées et des risques encourus, conformément à la législation en vigueur.

zacatrus!



4 CONCURSO de creación de juegos de mesa Zacatrus

7. FAQ

- **Droits d'auteur :**

Les droits d'auteur du jeu appartiennent toujours à ses créateurs. Dans le cas où Zacatrus déciderait d'éditer l'un des jeux finalistes, ses auteurs signeront un contrat d'édition avec Zacatrus. Ce contrat encadrera la cession des droits d'exploitation du jeu pour une durée déterminée, sans affecter la paternité de l'œuvre. En plus du prix obtenu lors du concours, les auteurs percevront les royalties correspondantes, selon les conditions habituelles de tout processus d'édition.

- **Retour des prototypes :**

Les prototypes physiques seront restitués à leurs auteurs en personne lors de la cérémonie de remise des prix, une fois l'événement terminé. La date et l'heure de cette cérémonie seront communiquées à l'avance par l'organisation. Si l'auteur ne peut pas récupérer le prototype lui-même, il pourra autoriser une autre personne à le faire en son nom. Si une remise en main propre n'est pas possible, Zacatrus fournira un lieu afin que l'auteur puisse organiser, à ses frais et sous sa responsabilité, la récupération du prototype via un service de messagerie.

- **Droits à l'image :**

Le prototype n'a pas besoin d'être illustré ni finalisé visuellement pour participer au concours. En cas d'utilisation d'images ou de ressources graphiques non originales, celles-ci doivent provenir de banques d'images libres de droits ou disposer des licences appropriées. Cette condition sera particulièrement importante à partir de l'Étape 3, moment où les prototypes pourront être présentés publiquement sur les canaux de Zacatrus. La responsabilité liée à l'utilisation des images et ressources graphiques incombe exclusivement à l'auteur du prototype.

- **Univers tiers :**

Les jeux constituant des extensions ou adaptations d'autres jeux existants, ainsi que ceux basés sur des franchises, marques ou univers protégés par des droits d'auteur, ne seront pas acceptés.

- **Localisation :**

Le concours est ouvert à toute personne, quel que soit son lieu de résidence, et il est possible d'y participer depuis n'importe quel pays. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà publié un jeu ni d'avoir une expérience professionnelle en tant qu'auteur de jeux de société. La seule exigence linguistique est que la vidéo de présentation et le règlement du jeu soient en espagnol ou en anglais.